



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

SERVICES DE CONSULTANT

Appel à Manifestation d'Intérêt

Sélection d'un Cabinet pour la Réalisation des Etudes Architecturales, Techniques, la Surveillance et le Contrôle des Travaux de Construction du Siège des Institutions de la CEDEAO à Lomé.

1. Dans le cadre de son programme d'activité pour l'année 2023, la Commission de la CEDEAO a l'intention de sélectionner une firme pour des études architecturales, techniques, la surveillance et le contrôle des travaux de construction du siège des institutions de la CEDEAO à Lomé. La durée totale de la mission est de vingt-six (26) mois y inclus la période de garantie de parfait achèvement des travaux de 12 mois.
2. La Commission de la CEDEAO invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : *Firme dument constitué et agréé (cabinets d'architecture, bureaux d'études).*
3. Les critères d'éligibilité : toute personne morale est éligible sous réserve des conditions d'exclusion des processus de passation des marchés telles qu'énoncées à l'article 10 du code de passation des marchés de la CEDEAO. L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, soumissionnaires et attributaires »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission, conformément à « l'article 119 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO ». Le code des marchés publics de la CEDEAO est disponible à https://ecowas.int/nwp_events/resources-offical-documents/
4. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.
5. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :
 - une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
 - une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

6. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.
7. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Pour répondre aux critères énumérés ci-dessous, les bureaux d'études doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les déclarations faites en termes d'expérience et de capacités, de missions similaires, de disponibilité des compétences appropriées au sein de leur personnel, etc. Chaque référence fournie doit être résumée sur une fiche de projet et ne sera considérée et acceptée que si le candidat joint des documents justificatifs indiquant les coordonnées des autorités contractantes afin de faciliter la vérification des informations fournies, des contrats cités OU des copies d'attestation(s) de bonne exécution de chaque contrat présenté, telles qu'émisses et signées par le Client.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés
- De la nature des Services : **conception architecturale, études techniques et supervision des travaux de construction de bâtiment à usage de bureaux d'organisme publics nationaux ou internationaux ;**
- Du domaine et de l'expertise technique : **architecture, ingeniere du bâtiments ;**
- Du contexte géographique : **Afrique de l'ouest ;**

Le Candidat doit être un Cabinet d'Architectures ou un Bureau d'Études d'ingénierie ou encore un groupement de Cabinet d'Architectures et/ou un Bureau d'Études d'ingénierie, ressortissant (légalement installé) de la zone CEDEAO, (obligatoire pour le chef de file et la majeure partie du personnel dans le cadre d'un groupement) spécialisé dans les études techniques et architecturales des bâtiments, ayant une expérience confirmée en la matière :

- Doit justifier de la Réalisation d' au moins cinq (05) missions dans le domaine de prestations au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions similaires d'études architecturales et techniques dont une (01) mission sur financement des partenaires techniques et financiers au cours des dix (10) dernières années ;
- Réaliser au moins trois (03) missions de surveillance et le contrôle des travaux de bâtiments dont au moins deux (02) portant sur des complexes administratifs au cours des dix (10) dernières années.

Le Candidat doit disposer d'une équipe pluridisciplinaire constitué comprenant au minimum les spécialistes suivantes :

- Un architecte
 - Un ingénieur de conception en génie civil ou équivalent
 - Un ingénieur de conception en génie électrique ou équivalent
 - Un ingénieur en géotechnique ou équivalent
 - Un technicien supérieur spécialiste en topographie ou équivalent
 - Un technicien supérieur spécialiste en génie civil ou équivalent
 - Un expert environnemental et social
8. La Commission de la CEDEAO dressera une liste restreinte de **six (6) à huit (8)** , présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis. Un Candidat sera sélectionné conformément à la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût tels que décrite dans le Code des Marchés Publics de la CEDEAO.
9. Les Manifestations d'Intérêt doivent être reçues au plus tard le **15 juin 2023 à 10H30 (GMT), Heure du Togo** à l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83 Rue de la Pâture, Supertaco, Lomé, Togo, au bureau de la Réception au rez de chaussées.
10. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en envoyant un email aux adresse suivantes: procurement@araa.org :cc : kfy@ecowas.int; ctienon@araa.org; sbangoura@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int en objet « **AMI001-Etude et supervision** ».